Algérie : Trois ans ferme pour avoir arboré le drapeau berbère

05/04/2021 à 12h14



Un jeune a été condamné à la prison ferme, pour le port du drapeau berbère. C'est ce qu'a rapporté le Comité national pour la libération des détenus (CNLD), ce mercredi 31 mars 2021, dans un communiqué rendu public sur sa page Facebook. (…)

"Yassine Kaous (résident à Idjeur, daïra de Bouzeguene, Tizi Ouzou) vient d'être informé ce mercredi 31 mars 2021 d'une condamnation par contumace à 3 ans de prison ferme assorti d'une amende de 100 000 dinars, et ce, pour atteinte à l'unité nationale", peut-on en effet lire dans le communiqué.

Port du drapeau amazigh, un délit
Une véritable chasse aux porteurs de ce drapeau était lancé en effet durant l'été de l'année 2019 notamment. Les services de sécurité procédaient à des arrestations "à la pelle" des porteurs de cet emblème. Chaque vendredi, à l'occasion des traditionnelles marches du Hirak, on fait état de plusieurs arrestations du genre.

Le port de l'emblème amazigh était assimilé à une "atteinte à l'unité nationale". On a cru que les poursuites contre ce "délit" avaient cessé. Ce n'est visiblement pas le cas puisque

ce jeune a écopé de trois ans de prison ferme pour ce motif. Notons par ailleurs que le CNLD fait état sur sa page Facebook de plusieurs autres détenus d'opinion qui croupissent encore dans différentes prisons en Algérie.

ObservAlgérie

Merci à Kerviler.

> *Le Sénat vote l'amendement interdisant les drapeaux étrangers pendant les mariages, Schiappa s'y oppose*